



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°21 du 24 août 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

Après un début de semaine estival, une dégradation orageuse est en cours sur la région. Elle va laisser place à un régime d'averses et d'éclaircies avec une nette baisse des températures dès ce week-end.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : des captures de mouche de la carotte en parcelles de céleris dans le Calvados. Septoriose en progression et alternaria stable.

Chou : développement des maladies à surveiller.

Poireau : restez vigilants vis-à-vis du thrips et de la rouille.

Salade : progression des pucerons notamment dans le Calvados. Mildiou présent sur plusieurs secteurs.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	5
OIGNON :	8
POIREAU :	9
SALADE :	11
Notes nationales biodiversité :	14
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	14

WEBINAIRES DEPHY FERME



Les Webinaires DEPHY FERME : comment le réseau DEPHY FERME a-t-il atteint ses résultats de réduction des produits phytosanitaires ?

Venez écouter les témoignages de nos Ingénieurs Réseaux, animateurs de groupe d'agriculteurs partout en France et dans toutes les filières, et découvrez leurs résultats et les leviers mobilisés pour les atteindre.

26/10/2023 | Biodiversité fonctionnelle en maraîchage | Légume / Maraîchage

Date & heure : Jeudi 26 octobre 2023 | 13h-14h

Sujet : Plantes de service pour favoriser la biodiversité fonctionnelle sous abri

Lien d'inscription : <https://events.teams.microsoft.com/event/b289e468-3116-4160-bd10-a5cba0aa5c58@e18a9197-027b-480a-aceb-0be5fdb42920>

Présentation : <https://ecophytopic.fr/dephy/pour-aller-plus-loin/les-webinaires-dephy-ferme#accordeon-50929>

CAROTTE - CELERI :

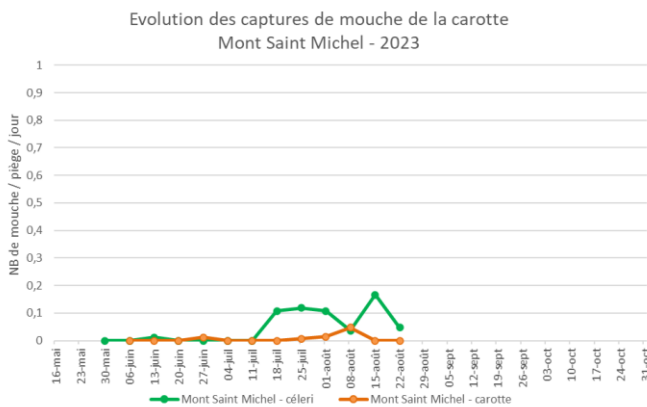
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27		1 parcelle de carotte en AB	
14		3 parcelles de céleri rave 1 parcelle de carotte	
	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave dont 1 en AB 5 parcelles de carotte	Céleri : développement foliaire/rave à récolte
	Surtainville	2 parcelles de carotte 1 parcelle de céleri rave	
50	Créances	5 parcelles de carotte	Carotte : grossissement à récolte
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche 3 parcelles de carotte	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**Département de la Manche :

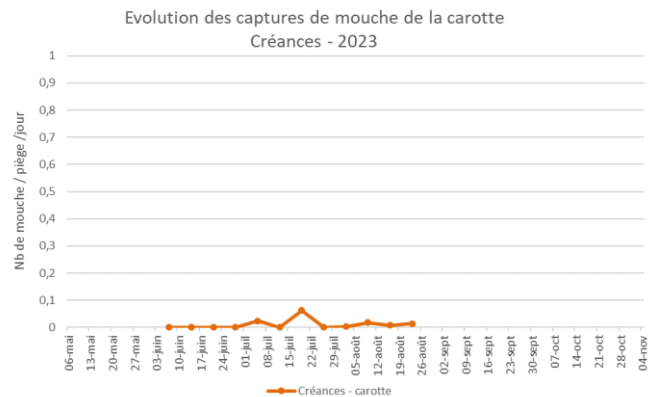
Secteur Mont Saint Michel :

Les captures sont en recul en céleris et nulles en carottes.



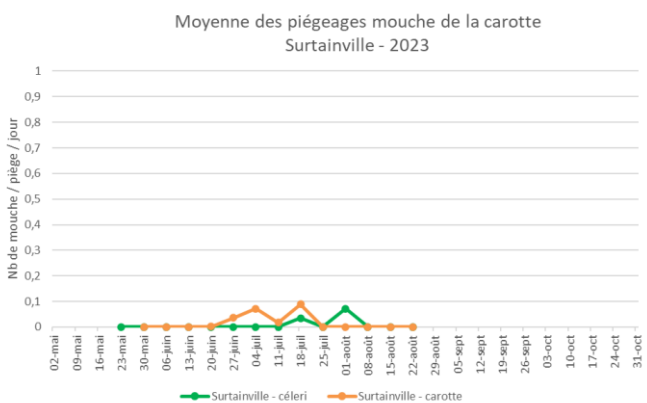
Secteur de Créances :

Les captures sont quasi nulles sur ce secteur.



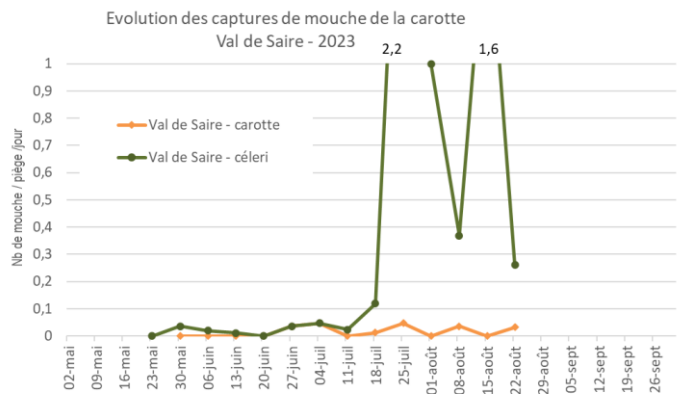
Secteur de Surtainville :

Sur ce secteur, les captures sont nulles quelle que soit la culture.



Secteur Val de Saire :

Les captures sont en net recul dans les parcelles de céleris et faibles en parcelles de carottes.



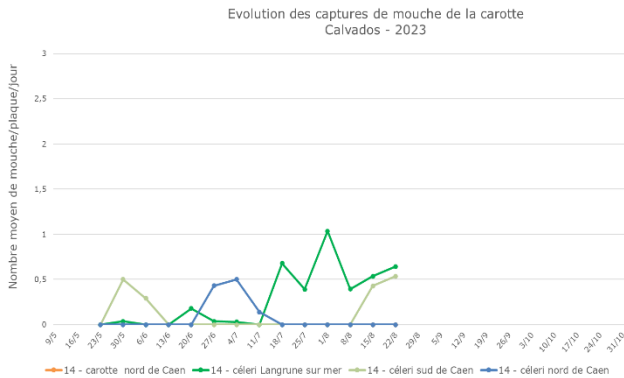
Département du Calvados :

Depuis deux semaines, la mouche de la carotte est active aussi bien au nord qu'au sud de Caen.

Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :

Pas de captures sur le secteur du val de Reuil.

Pas de données cette semaine pour les autres pièges.

**Evolution du risque :**

Les captures observées dans les parcelles de céleris sont en baisse sauf sur les zones autour de Caen. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées jusqu'à 3 semaines de la récolte.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Il n'est pas observé de nouvelles galeries dans les parcelles de céleris branches du réseau.

Piégeage :

Quelques captures sont enregistrées dans une parcelle de céleris branches du val de Saire.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Sur céleris branches, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleris branches : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

L'activité de cette mouche est très faible. A surveiller uniquement sur les céleris branches. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose :

Observations :

La présence de cette maladie progresse dans les parcelles touchées. Des taches sont observées dans le val de Saire, à Surtainville, au Mont Saint Michel et dans le Calvados.



Taches de septoriose

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les averses annoncées seront favorables au développement de cette maladie. A surveiller également en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche.

Au vu d'un risque d'averses pour cette fin de semaine et des températures, **le risque reste moyen sur céleri branche**. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Alternaria :

Observations :

Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

A surveiller en fonction des averses annoncées et notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est également un facteur favorisant.



Début d'alternaria

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles chou	Jeunes plants à pommaison
	Surtainville	1 parcelle chou	
50		1 parcelle navet	
	Val de Saire	5 parcelles chou 3 parcelles navet	

Mouche du chou :

Observations :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette mouche dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune activité dans les parcelles du nord Cotentin.

		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34
Surtainville	Chou	0	0	0	/	0
	Navet	0	0	0	0	0
Val de Saire	Chou	0	0	0	0	1
	Navet	0	0	0	0	2

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Une activité est enregistrée dans les parcelles du val de Saire. Surveillez vos plantules et laissez vos navets sous voiles. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Il convient de laisser les cultures sous voile notamment les jeunes plantations et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Observations :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Pas d'altises dans les parcelles du réseau et les fréquentes averses annoncées ne vont pas être favorables à leur développement. **Le risque de développement est faible.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Aleurode :

Observations :

Comme la semaine dernière, des aleurodes sont observées dans deux parcelles du Calvados sur 16 à 20% des choux de Milan.

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les fortes pluies orageuses de ce milieu de semaine et les averses annoncées sont peu à pas favorables au développement des populations.

Chenilles :

Observations :

Des pontes et/ou des chenilles de piérides et/ou de noctuelles sont présentes dans trois parcelles du Calvados sur 4 à 28% des choux. Aucune ponte ou chenille n'a été observée dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :

La pression chenille est en augmentation dans certaines parcelles mais globalement elle reste **faible** dans les parcelles du réseau. Les fréquentes averses sont peu favorables au vol des papillons. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :

Aucun puceron n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Evolution à suivre. A ce jour, la pression est nulle dans les parcelles. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observations :

Il n'est pas observé de dégâts de pigeons cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies du feuillage :

Observations :

Des symptômes d'*Alternaria* et de *Mycosphaerella* sont observés dans la majorité des parcelles du nord Cotentin. Dans Le Calvados, des taches d'*Alternaria* sont présentes dans une parcelle de choux cabus sur 100% des plantes touchant les feuilles âgées ainsi que les pommes.

Pour en savoir plus :

	Description	Conditions favorables à son développement
<p>Maladies des taches : <i>Alternaria brassicae</i> et <i>Alternaria brassicicola</i></p> 	<p>Petites taches sombres de 1 à 3 mm. Elles s'agrandissent assez rapidement et forment des lésions circulaires qui prennent rapidement une teinte brun jaunâtre à noire tandis qu'un halo jaune, assez marqué, les ceinture. Elles sont parfois partiellement angulaires lorsqu'elles sont délimitées par les nervures.</p> <p>Les tissus végétaux altérés situés au centre des taches s'éclaircissent et présentent de temps à autres des "motifs" concentriques. Ils deviennent minces, parcheminés et ne tardent pas à tomber. Les feuilles sont plus ou moins criblées à terme.</p> <p>L'infection démarre par les feuilles plutôt basses et progresse vers la pomme.</p> <p>A ne pas confondre avec <i>Mycosphaerella</i> (taches qui ne se percent pas) :</p>	<p>La présence d'humidité, les périodes humides, la rosée, en mouillant les feuilles durant plusieurs heures consécutives favorisent l'expression de la maladie.</p>
<p>Maladie des taches noires <i>Mycosphaerella brassicicola</i></p> 	<p>Taches bruns grisâtres de 1 à 20 mm de diamètre, d'abord sur les vieilles feuilles. En cas de grosse attaque : défoliation importante.</p>	<p>La maladie se développe quelle que soit la température mais toujours en conditions humides avec présence d'un film d'eau pendant plusieurs jours sur les feuilles. C'est donc une maladie plutôt hivernale.</p>

Source : https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/BSV_MARAICHAGE_HS_Choux_fiche_Prophylaxie_2022.pdf

Evolution du risque :

Les températures actuelles et les averses annoncées restent favorables au développement de maladies.

Au vu des conditions climatiques, le risque de développement est moyen à fort. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	tombaison

Mildiou :**Observations :**

Des foyers de mildiou sont observés dans quatre parcelles du Calvados.

Evolution du risque :

Dans les parcelles où la tombaison est amorcée, cette maladie n'est plus impactante pour le grossissement du bulbe.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

APRÈS LA RÉCOLTE : Action systématique : s'assurer de la destruction des déchets par au minimum une incorporation (ou tas bâchés ; détruits à la chaux ; enterrement ; méthanisation, ...)

[https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Du_Mildiou_\(peronospora_Sp.\)_Sur_Oignon_-_Fiche_2](https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Du_Mildiou_(peronospora_Sp.)_Sur_Oignon_-_Fiche_2)

Bactériose :**Observations :**

Des symptômes de bactériose sont signalés ponctuellement (1 à 2% des plantes) dans plusieurs parcelles du Calvados.

Evolution du risque :

Les conditions humides annoncées pour les jours à venir seront favorables au développement de la maladie.

Maladie des taches brunes**Observations :**

Présence de cette maladie dans plusieurs parcelles du Calvados.

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Dans les parcelles où la tombaison est amorcée, cette maladie n'est plus impactante pour le grossissement du bulbe.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27		1 piégeage teigne en AB	De 6 feuilles à récolte
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de poireaux plantés	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
50	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	6 parcelles de poireaux plantés dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles de poireaux plantés	
	Val de Saire	6 parcelles de poireaux plantés	

Thrips :

Observations :

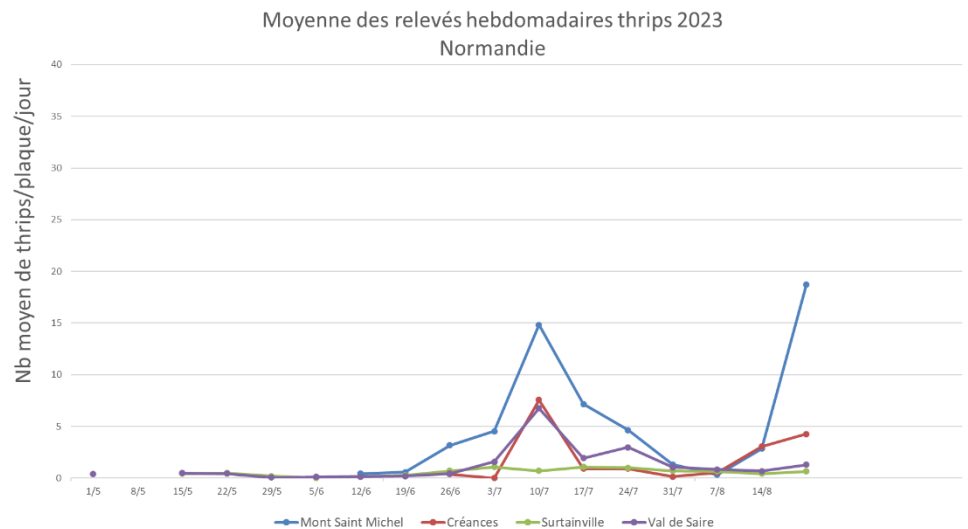
La présence de thrips dans les poireaux est constatée dans tous les secteurs.

	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de thrips sur 100% des plantes.	=
50 - Mt St Michel	Présence de thrips sur 90% des plantes en moyenne contre 65% la semaine dernière. Variable entre 50 à 100% selon les parcelles.	↗
50 - Créances	Présence de thrips sur 70 % des poireaux en moyenne contre 62% la semaine dernière. Variable entre 24 à 100% selon les parcelles.	↗
50 - Surtainville	Présence de thrips dans les parcelles sur 8% des poireaux contre 12% la semaine dernière.	= à ↘
50 - Val de Saire	Présence de thrips dans six parcelles sur 28% des poireaux contre 27% la semaine dernière. Variable de 20 à 44% des plantes selon les parcelles.	=

Des *Aeolothrips sp* sont toujours observés dans certaines parcelles.

Piégeage :

Une forte augmentation des captures est observée sur le secteur du Mont Saint Michel. Pour les autres secteurs, les captures sont plutôt stables.



Evolution du risque :

Les conditions de la fin de semaine dernière ainsi que le début de celle-ci ont été très favorables au développement des thrips. Les averses annoncées vont être moins favorables à leur développement. Au vu des populations installées dans certaines parcelles, **le risque est moyen à fort** pour les variétés de fin d'été/automne.

Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

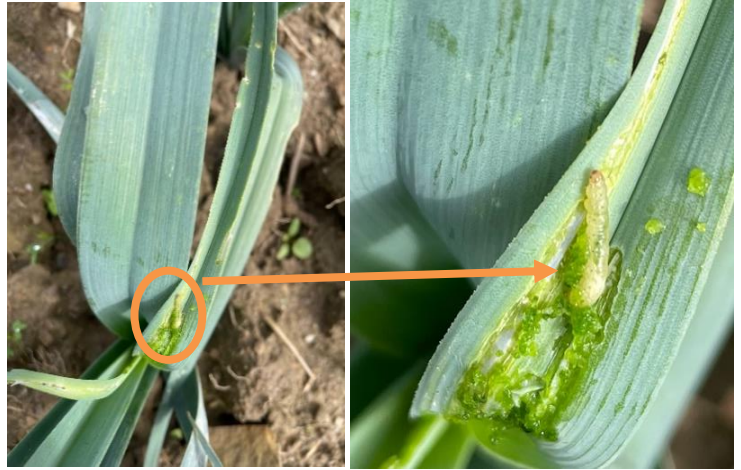
Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations :

Comme depuis deux semaines, des chenilles sont observées sur 5% des plants à Lingreville.

Chenille de teigne du poireau
(Biopousses)



Piégeage :

Teigne du poireau					
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34
27 – Val de Reuil	/	0	0	/	1
76 - Proche Rouen	0	0	0	/	/
50 - Surtainville	0	0	0	/	0
50 – Val de Saire	0	0	0	0	0
50 - Créances	0	0	0	0	0
50 - Lingreville	2	5	0	2	0
50 – La Haye Pesnel	0	0	0	0	0

Evolution du risque :

Suite à l'observation de chenilles, **le risque reste fort** sur le secteur de Lingreville. Observez attentivement vos parcelles notamment dans celles où des captures sont enregistrées régulièrement. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Rouille :

Observations :

La présence de pustules récentes est observée dans plusieurs secteurs :

- Val de Saire, dans cinq parcelles sur 16 à 36% des plants.
- Surtainville, dans une parcelle sur 8% des plantes
- Mont Saint Michel, dans une parcelle sur 1% des poireaux.
- Créances, dans deux parcelles sur 12 à 88% des plants.
- Lingreville, dans une parcelle sur 25% des plantes.
- Calvados, dans une parcelle sur 20% des poireaux.

Evolution du risque :

Cette maladie progresse dans certaines parcelles. Les averses annoncées pour les prochains jours sont favorables au développement de cette maladie. **Le risque de développement est faible à moyen** en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :

La présence d'*Alternaria* est observée principalement dans le Val de Saire dans cinq parcelles sur 8 à 28% des plants. Des taches sont également notées dans une parcelle au Mont Saint Michel sur 1% des poireaux.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des températures entre 12 et 34°C (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). **Les conditions actuelles restent favorables.** Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

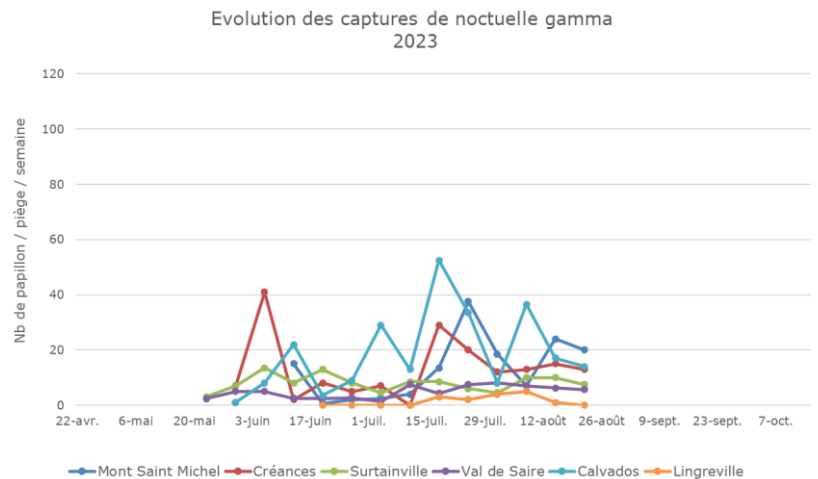
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
50	Mont Saint Michel	6 parcelles : 4 laitues + 2 frisées	Jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle gamma :

Piégeage :

Les captures sont stables ou en recul dans les différents secteurs.



Observations :

	Situation	Tendance
50 - Mt St Michel	La présence de jeunes chenilles et/ou de pontes est notée dans quatre parcelles sur 4 à 24% des plantes.	↗
50 - Créances	La présence de jeunes chenilles et/ou de pontes est notée dans une parcelle sur 4% des plantes.	= à ↘
50 - Surtainville	Absence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans les parcelles.	= à ↘
50 - Val de Saire	Absence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans les parcelles.	= à ↘
14	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans deux parcelles sur 8% des laitues.	=

Evolution du risque :

Hormis au Mont Saint Michel où la présence de chenille est en augmentation, cette présence est faible dans les autres parcelles du réseau. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Les fréquentes averses sont peu favorables à l'activité des papillons, **le risque diminue**.

Puceron :

Observations :

La présence de pucerons *Nasonovia ribisnigri* est en nette augmentation dans certains secteurs.

	Situation	Tendance
50 - Mt St Michel	La présence de pucerons est notée dans une parcelle sur 4 % des plantes.	=
50 - Créances	Absence de pucerons dans les parcelles.	=à↘
50 - Surtainville	Présence de pucerons (colonies) dans une parcelle sur 40% des laitues.	↗
50 - Val de Saire	Absence de pucerons dans les parcelles.	=
14	La présence de pucerons (colonies) est notée dans cinq parcelles sur 10 à 60% des plantes.	↗



Pucerons au cœur de laitue

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles restent favorables à leur développement. Le risque est **moyen à fort** selon les secteurs.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips :

Observation :

La présence de thrips est observée uniquement au Mont Saint Michel dans les parcelles sur 75 % des laitues en moyenne et sur 10% des frisées. La présence de thrips prédateurs de thrips est constatée dans certaines parcelles.

Evolution du risque :

Les conditions de la fin de semaine dernière ainsi que le début de celle-ci ont été très favorables au développement des thrips. Les averses actuelles et annoncées vont être moins favorables à leur développement. **La pression reste moyenne sur le secteur du Mont Saint Michel.**

Surveillez les séries en début de pomaison.



Thrips prédateur rayé noir et blanc

Mildiou :

Observations :

La présence de mildiou est toujours constatée dans les secteurs du Mont Saint Michel, du Val de Saire et du Calvados.

Comme la semaine dernière, au Mont Saint Michel et dans le Calvados, des symptômes (essentiellement sur la jupe) sont présents sur 100% de certaines séries des laitues proches de la récolte. Des symptômes sont également présents sur des laitues rouges non pommées.



Taches de mildiou (*Bremia lactucae*) sur différents types de laitues

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Les conditions annoncées pour cette fin de semaine et la semaine prochaine devraient être favorables à cette maladie. **Le risque est moyen à fort.**

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte où l'humidité persiste.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observations :

La présence de sclérotinia est toujours signalée dans une parcelle conduite en AB sur des laitues au stade récolte. Cette maladie est également présente ponctuellement dans plusieurs parcelles du Calvados.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Notes nationales biodiversité :**B****« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »**

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs